



**Province de Québec
Municipalité de Cap-Saint-Ignace
M.R.C. de Montmagny**

Avis public

EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, secrétaire-trésorière de la Municipalité,

QUE LE CONSEIL autorise de nouveau la présence du public lors des séances du Conseil, et ce, à compter d'aujourd'hui 6 juillet 2020.

Que la population soit la bienvenue à la séance qui aura lieu aujourd'hui à la salle du Conseil au Centre culturel à 20 h.

Que le Conseil s'assure que les mesures d'hygiène et de distanciation physique soient respectées et qu'il en soit ainsi pour les séances prochaines :

DONNÉ à Cap-Saint-Ignace, ce sixième jour de juillet 2020.

La secrétaire-trésorière,

Sophie Boucher